

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



La MEL obtient le label Destination Innovante et Durable

Damien Castelain
Président de la Métropole
Européenne de Lille



Je suis très heureux d'annoncer la labellisation de la MEL en tant que Destination Innovante et Durable. L'obtention de ce label national porté par le réseau France congrès événements rend compte de la vision partagée que portent la MEL et les acteurs métropolitains du tourisme, celui d'un tourisme qui sait concilier croissance, respect des équilibres, des ressources, et retombées locales. Ainsi, notre candidature a d'ores et déjà embarqué une cinquantaine de professionnels dans ce beau projet. Nous pouvons en être fiers !

Notre Métropole place le développement durable au centre de ses politiques et elle dispose également d'atouts qui renforcent ce positionnement éco-responsable. En effet, elle se démarque par son excellente desserte ferroviaire depuis Londres, les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne et la plupart des régions de France, et pour aller plus loin, elle investit dans les transports urbains et les mobilités douces. La MEL peut déjà s'enorgueillir de ce que la majorité des flux touristiques s'effectuent via ces transports décarbonés. Avec à la clé, la possibilité d'agir concrètement en faveur du climat.

Elle est aussi caractérisée par une ruralité vivace, à deux pas de ses villes reconnues pour leur patrimoine, un atout qui la démarque.

Outre sa remarquable accessibilité, les touristes et les organisateurs d'événements peuvent compter sur l'implication et la qualité de services : professionnels du tourisme et de l'événementiel. Merci à l'ensemble des professionnels engagés dans le label Destination Innovante et Durable !

Je tiens également à souligner la qualité du travail partenarial mené avec les porteurs de la candidature (Lille Grand Palais, l'Agence d'attractivité Hello Lille et les 9 Offices de tourisme de la MEL) et les réseaux professionnels du tourisme et de l'événementiel (Club hôtelier, Lille Events, Tables et toques, UMIH LM). Sans ce travail partenarial engagé de longue date, ce projet n'aurait pu avancer aussi vite, aussi loin.

Notre métropole accueillera dans quelques mois les compétitions de basket et de hand-ball des Jeux Olympiques de Paris 2024. Avec le label Destination Innovante et Durable, les professionnels engagés démontrent qu'il est possible de concilier attractivité du territoire et respect de l'environnement.

Notre Métropole est fière d'accueillir les Jeux Olympiques de 2024 dans le respect de l'environnement.

Sommaire

- 6** La MEL labellisée Destination Innovante et Durable
- 10** Les acteurs du territoire engagés dans une démarche d'amélioration continue
- 13** La stratégie touristique partenariale de la Métropole Européenne de Lille

La MEL labellisée Destination Innovante et Durable

La Métropole Européenne de Lille, au titre de sa politique touristique, vient d'obtenir le label Destination Innovante et Durable. Cette reconnaissance est le fruit d'un travail collectif, coordonné par la MEL, en co-pilotage avec Lille Grand Palais, l'Agence d'attractivité Hello Lille et les Offices de tourisme. Initié dans la perspective des Jeux Olympiques, la démarche de labellisation a été l'occasion de recenser une offre diversifiée de professionnels du tourisme engagés dans l'innovation et le développement durable. Aujourd'hui, ce label permet à la MEL d'intégrer un réseau national de référence dans le développement durable du tourisme et l'innovation qui valorise les destinations qui agissent en faveur d'un tourisme durable et associent à leur démarche l'écosystème des professionnels du tourisme.

Ce label est un gage de crédibilité, auprès des visiteurs et des organisateurs d'événements, de la démarche durable du territoire. Il s'agit d'un label de destination qui reconnaît individuellement des sites touristiques et des entreprises engagées.

→ Avec cette labellisation, la MEL, en tant que destination touristique démontre :

1. Sa capacité à fédérer les acteurs du tourisme et de l'événementiel autour d'un projet structurant ;
2. Son engagement pour accueillir les Jeux Olympiques et leurs visiteurs avec la proposition d'une offre qualitative ;
3. L'orientation pour un développement durable du tourisme.

Avec ce label, la MEL et les acteurs mobilisés affirment que :

→ Le développement durable du tourisme passe par un dialogue continu entre les élus représentant la puissance publique, et les acteurs du tourisme, de l'événementiel, pour s'accorder quant aux enjeux et orientations touristiques ; c'est l'objectif de la gouvernance voulue par la MEL qui privilégie la notion de choix partagés, dans une approche « d'équipe ».

→ **La filière touristique est responsable et engagée pour que le développement du tourisme dans la MEL s'inscrive dans un cercle vertueux** : retombées pour le tissu local (emplois, investissements, achats...), maîtrise des impacts environnementaux (eau, énergie, déchets, ...), développement des labels de filières (exemple : Clé verte pour l'hôtellerie, écotable pour les restaurants...), valorisation de la proximité dans l'approvisionnement et dans la pratique touristique, décarbonation des mobilités touristiques (valorisation des pratiques douces de découverte, priorités aux déplacements en train pour les touristes en séjour...) et de marketing.

→ **Le développement du tourisme s'inscrit dans des synergies territoriales** : par exemple, en renforçant l'accueil de congrès ou d'événements professionnels cohérents avec les priorités stratégiques économiques du territoire (filiales d'excellence) ou encore, en encourageant le développement du tourisme de proximité.



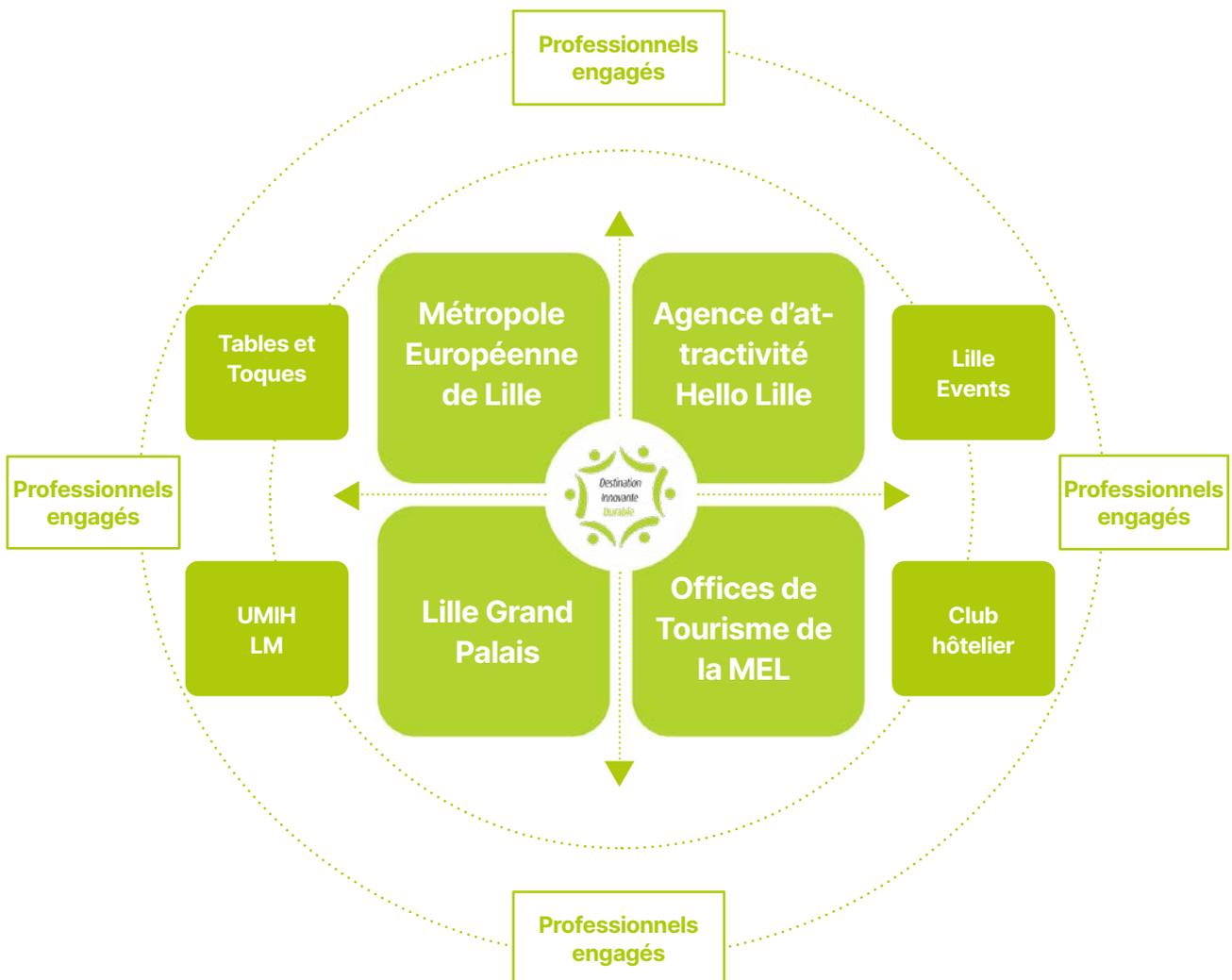
→ Un réseau pluridisciplinaire

La candidature du territoire a été déposée par la MEL en partenariat avec Lille Grand Palais, l'Agence d'attractivité Hello Lille et les offices de tourisme. De nombreux professionnels du tourisme sont également engagés dans ce label :

- Les réseaux professionnels du tourisme et de l'événementiel : Club hôtelier de Lille Métropole, Lille Event's, Tables et Toques Lille Métropole, UMIH Lille Métropole.
- Une cinquantaine de professionnels du tourisme, de l'événementiel et de la culture, dont la Décathlon Aréna Stade Pierre-Mauroy, l'Opéra de Lille, l'Aéronef, le Resort Barrière etc.

Les réseaux professionnels se sont organisés pour accompagner les chefs d'entreprises et leurs équipes pour s'adapter, anticiper les nouvelles pratiques ainsi que les nouvelles contraintes. La filière s'adapte en continue et travaille sur la maîtrise de la consommation, des déchets, de RSE, avec un rôle essentiel pour concilier développement, retombées locales et respect des équilibres.

Les entreprises partenaires engagées dans la démarche de labellisation représentent une grande diversité de métiers de l'économie touristique : **à ce jour, 50 entreprises du territoire sont d'ores et déjà engagées** (20 hôtels, 11 restaurants, 4 traiteurs, 4 lieux réceptifs et 3 lieux culturels). Toutes ont déjà engagé des actions qui répondent aux 8 enjeux visés par le Label Destination Innovante et Durable.



Découvrir les acteurs engagés dans la démarche : <https://www.lillemetropole.fr/une-destination-innovante-et-durable>



Les acteurs du territoire engagés dans une démarche d'amélioration continue

Le réseau France Congrès et Evénements, qui fédère une cinquantaine de villes et métropoles, est à l'initiative du Label Destination Innovante et Durable, un nouveau référentiel national co-construit avec neuf territoires pilotes dont 5 sont aujourd'hui officiellement labellisées « Destination Innovante Durable » par Bureau Veritas France. La Métropole Européenne de Lille, en lien avec ses partenaires s'est mobilisée pour fédérer un important réseau de professionnels du tourisme sur son territoire pour obtenir ce label, gage de l'engagement de la destination dans une démarche d'amélioration continue des pratiques touristiques.

Composé de 8 enjeux et 26 actions, ce **nouveau référentiel s'adresse aux villes et métropoles qui, à l'échelle de leur territoire, veulent structurer leur action en faveur d'un tourisme durable, et amplifier les effets de leurs bonnes pratiques** en associant, par voie de convention, les acteurs de la chaîne d'accueil et de service (lieux, événements, hôtels...).

Il s'agit d'une démarche globale et volontariste à l'échelle d'une destination donnée, et qui résonne au niveau international puisque chaque organisme-pilote chargé d'animer et de développer le sujet localement doit être préalablement certifié ISO 20121 avant de s'engager dans la labellisation « Destination Innovante et Durable ».

L'obtention du label est une étape importante qui atteste de la bonne réalisation des actions désignées au départ par l'organisme-pilote lui-même. Ce dernier doit s'engager sur un premier socle de 8 actions au minimum (une action par enjeu) sur les 26 que compte le référentiel.

Le principe d'amélioration continue étant la règle, le nombre et donc la nature des actions menées par la destination peut évoluer à la hausse durant le cycle de labellisation qui est de trois ans. Ce principe de progressivité répond à la nécessité d'agir vite, et correspond aussi à la montée en puissance des politiques publiques comme des initiatives privées et citoyennes.



→ 8 enjeux pour une démarche RSE

L'ADN de ce label repose sur une démarche RSE, articulée autour de 3 volets : environnemental, économique et social / sociétal.

Sur le volet environnemental, la destination MEL a qualifié des actions telles l'approvisionnement en produits durables, l'incitation à l'utilisation des transports durables, la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Le volet économique recouvre des actions telles que l'organisation ou la capacité à attirer des

événements en lien avec les filières d'excellence du territoire. **Dans ce domaine, la capacité de la MEL à attirer des événements marquants tels que le Forum de la Cybersécurité ou le Festival Séries Mania est reconnue par ce label.**

Sur le volet social et sociétal, la MEL valide des actions telles que l'inclusion des personnes éloignées de l'emploi, ou l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite. S'agissant de l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite, la MEL est engagée via la solution innovante développée par une startup locale, PictoAccess.



→ Quelques exemples d'actions menées

L'Aéronef a mis en place un dispositif exemplaire appelé AeroEasyGo. Le but est d'inciter les spectateurs à se rendre aux concerts via les transports durables. S'ils utilisent les transports en commun, ils bénéficient du remboursement de leur aller-retour, s'ils se rendent au concert en vélo, ils bénéficient d'une aide à la réparation et du vestiaire offert...

D'autres acteurs du réseau sont également engagés sur ce sujet : le Resort Barrière qui met à disposition de sa clientèle des vélos et des trottinettes électriques, le Logis Hôtel des Acacias qui loue des vélos et met à disposition une borne de recharge pour les véhicules électriques...

Lille Grand Palais est un équipement exemplaire s'agissant de la sobriété énergétique : il est approvisionné à 100 % en énergie verte via le réseau de chaleur urbaine et un contrat d'énergie verte. Et il s'est fixé un objectif de diminution de -5 % par an de ses consommations énergétiques.

S'agissant de la lutte contre le gaspillage alimentaire, une véritable prise de conscience des acteurs du tourisme et de l'événementiel. Ils ont recours à une large palette d'actions, s'appuyant sur une gestion plus fine des approvisionnements, sur la revente des invendus via des applications, ou le don à des associations.

Ces acteurs sont également précurseurs en matière de collecte et de valorisation des bio-déchets, qui constitue désormais une obligation légale pour les professionnels comme pour les particuliers.



La stratégie touristique partenariale de la Métropole Européenne de Lille

La Métropole Européenne de Lille possède les atouts forts d'une grande destination touristique : sa situation à un carrefour stratégique de l'Europe, une accessibilité enviable en train ou en avion, la diversité de son offre, ses paysages naturels, son capital culturel, son patrimoine historique et architectural, lui valent d'accueillir de plus en plus de visiteurs français et étrangers.

Pour se saisir de cette dynamique et tirer profit d'une activité en plein essor, porteuse d'un développement global dont bénéficient les métropolitains, les communes et les équipements publics et privés, la MEL s'est dotée d'une stratégie pluriannuelle « Les défis de la destination Lille 2017/2025 » qui fixe des objectifs et un plan d'actions au service de cette ambition.

La particularité du tourisme est qu'il associe les acteurs publics et les acteurs privés avec un but commun, l'attractivité, l'économie et l'emploi. Ainsi, la Métropole œuvre dans un cadre partenarial avec l'Agence d'attractivité Hello Lille et anime un réseau de 9 offices de tourisme.

En tant que cheffe de fil de la compétence tourisme sur son territoire, la MEL veille à la cohérence et aux équilibres territoriaux, au développement de l'économie et de l'emploi dans le territoire. Ainsi, la MEL œuvre dans un cadre partenarial qui mobilise les opérateurs (l'Agence d'attractivité Hello Lille et les offices de tourisme) dans un dialogue continu avec les représentants de la filière organisés en réseaux, pour agir en synergie, à l'image de la candidature collective coordonnée par la MEL pour devenir « Destination Innovante et Durable ».

Elle accompagne la structuration et le développement de projets, tous concordant à rendre visible la richesse des territoires de la MEL, à faciliter l'expérience touristique et à la démarquer à l'image du label Héritage Bière.

Agissant au service des 95 communes, la MEL entretient des échanges réguliers avec la Région Hauts de France et le Département du Nord dans le cadre d'accords de partenariats destinés à agir en complémentarité à chaque échelle.

La Métropole Européenne de Lille s'est par ailleurs dotée d'un Observatoire du tourisme, outil de pilotage et de mesure de la politique touristique et de la dynamique de la destination Lille Métropole. Cet observatoire a pour but de guider l'action publique : décrire, mesurer, analyser les pratiques touristiques pour mieux les appréhender. Son action relève d'un travail systémique et partenarial prenant en compte l'économie, la recherche, l'innovation et les nouvelles tendances qui se dessinent et impactent le système touristique.

La démarche de labellisation « Destination Innovante et Durable » sera observée par l'Observatoire du tourisme, avec la mise en place des indicateurs adéquats afin d'analyser son évolution.

Pour en savoir plus sur l'Observatoire métropolitain du tourisme : <https://www.lillemetropole.fr/observatoire-metropolitain-du-tourisme>

→ Les enjeux de l'Observatoire :

1. Servir la gouvernance de la destination comme outil de pilotage de la stratégie touristique de la MEL par la mesure et le suivi de l'atteinte des objectifs ;
2. Analyser pour comprendre en détail la dynamique de la destination et mieux adapter les actions et les projets du territoire ;
3. Être source de partage et d'échanges avec les acteurs et les partenaires de la destination, pour conforter le rôle de catalyseur de la MEL.

→ Le tourisme métropolitain



10 000
touristes par jour

3,5 M
de nuitées marchandes
en 2022



Londres
82 minutes en TGV

→ Le tourisme métropolitain dans la région

La MEL dans la Région Hauts de France :

- 26 %** du parc hôtelier régional des chambres
- 29 %** du volume régional de nuitées hôtelières
- 26 %** des commentaires sur Tripadvisor
- 23 %** des réservations sur Booking
- 25 %** de l'emploi global de la région

La MEL dans le département du Nord :

- 72 %** des nuitées hôtelières hôtelières



→ Accessibilité du territoire



80
millions d'habitants,
visiteurs potentiels dans un
périmètre de 300 km



23
pays accessibles
par des liaisons en
autocar



113

hôtels dont 56 hôtels
à Lille

Amsterdam

160 minutes en TGV

Bruxelles

35 minutes en TGV

Paris

60 minutes en TGV



7 385

établissements
liés au tourisme

68 800

emplois soit 15 % de
l'emploi de la MEL



→ **Le tourisme d'affaire**

292 lieux de réunion et de manifestations professionnelles

1169 salles

127 auditorium

10 sites avec une capacité d'accueil supérieure à 1 000 personnes

65 % des nuitées en hôtellerie sont générées par le tourisme d'affaire

70 % des touristes d'affaire arrivent en train



2

gares TGV qui desservent
notamment 3 capitales en
moins de 80 minutes



5

autoroutes
pour rallier
Paris, Bruxelles
et Londres

1

aéroport
pour rallier
plus de 50
destinations



CONTACTS PRESSE

Agnès Mazet

Cheffe d'équipe presse
amazet@lillemetropole.fr
03 20 21 27 69
06 40 39 26 46

Agathe Lavalée

Attachée de presse
alavalee@lillemetropole.fr
03 20 21 23 50
06 30 46 40 17

Maxence Lemasson

Attaché de presse
mlemasson@lillemetropole.fr
03 20 21 23 55
06 44 36 40 29

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

2 boulevard des Cités Unies
CS 70043
59040 Lille Cedex
T. +33 (0)3 20 21 22 23

■ lillemetropole.fr

